

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Roanne



Agglo



Le Centre de Loisirs Intercommunal est un accueil collectif de mineurs pour les enfants de 3 à 11 ans. Il s'agit d'un espace de loisirs et de découvertes dans le respect du rythme et besoins de chacun, en veillant à la sécurité physique et affective de tous. L'équipe s'appuie sur son projet pédagogique dont l'objectif principal est le bien-être de l'enfant.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Guide enfance jeunesse

+ TÉLÉCHARGEZ LE PDF



TÉLÉCHARGER



Fonctionnement

Le Centre de Loisirs Intercommunal

(C.L.I.) accueille les enfants de 3 à 11 ans. Les activités sont proposées par tranche d'âge : 3-6 ans (de la PS à la GS) et les 6-11 ans (du CP au CM2).

Le C.L.I. est ouvert les mercredis et les vacances scolaires sur les sites de Lentigny et de Renaison. Le site de St Léger-sur-Roanne complète l'offre durant les 3 semaines d'ouverture en juillet. 4 formules d'accueil sont possibles :

- > Demi-journée (matin ou après-midi) sans repas
- > Demi-journée (matin ou après-midi) avec repas
- > Journée sans repas
- > Journée avec repas

L'accueil se fait de 7h à 18h30 selon la journée type suivante : de 7h à 9h : accueil / de 9h à 11h30 : activité / de 11h30 à 12h : accueil / de 12h à 13h : repas / de 13h à 14h : accueil / de 14h à 17h : activité (16h le goûter) / de 17h à 18h30 : accueil

Sites et périodes d'inscription

**en fonction des périodes
d'ouverture**

PÉRIODES D'OUVERTURE

SITES OUVERTS

F
I
(

Mercredis

- année scolaire en cours

- Lentigny
- Renaison

Vacances de Toussaint

- du 23/10 au 03/11/2023

- Lentigny
- Renaison

Vacances de Noël

fermeture

Vacances d'Hiver

- du 19/02 au 1^{er}/03/2024

- Lentigny
- Renaison

Vacances de Printemps

- du 15/04 au 26/04/2024

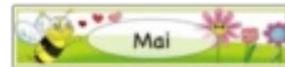
- Lentigny
- Renaison

Vacances d'été

- du 8 au 26/07
- du 26 au 30 août

- Lentigny
- Renaison
- St Léger-sur-Roanne

- Lentigny
- Renaison



Les îles



« **Projet : Sports et Jeux** »

*Participation à la fête du livre jeunesse
organisée par l'association
« Lire et Faire lire »*



■ **Programme des**

mercredis

Les activités du mercredi sont proposées en fonction d'un thème par mois ou pour 2 mois. Les matins sont plutôt propices aux activités manuelles alors que l'après-midi sera plus réservé aux grands jeux. Les temps de pause comme celui des accueils, les récréés et le "temps calme" du début d'après-midi permettent aux enfants d'évoluer librement en jouant avec les copains ou seuls. Cette journée particulière qu'est le mercredi, doit leur permettre de souffler au milieu de la semaine.

Programme des vacances d'hiver



Clowns, acrobates et jongleurs se chargeront d'agrémenter le programme du Centre de

Loisirs Intercommunal pour les vacances de Printemps.

En effet, le thème du « Circus Tour » est propice à des activités manuelles hautes en couleurs tout comme le côté théâtral de son environnement.

Les plus petits ne feront qu'une bouchée du gâteau tigré qu'ils auront préparé et les grands seront ravis de croquer dans la tête du gâteau clown.

Nos artistes en herbe pourront décorer leur maison grâce aux superbes tableaux ou autres porte-photos qu'ils auront réalisés durant ces vacances.

Ils pourront également s'en donner à cœur joie dans le parcours de motricité du cirque ou dans les structures gonflables.

La sortie au centre équestre de Sylvie VALLARD sera l'occasion pour les grands de montrer leurs talents de voltigeurs sur les montures mises à leur disposition.

Le clou du spectacle sera sans aucun doute la présence de Melkior le magicien lors de la représentation programmée en fin de 1^{ère} semaine qui mettra encore plus d'étoiles dans les yeux des enfants.

Inscriptions

Le dossier de la famille:

Il est à établir **au moins 1 mois avant la 1^{ère} inscription** puis à renouveler chaque année scolaire directement via la plateforme Millibase.net
(<https://famille.millibase.net/inscriptions>).

* **1^{ère} inscription** : voici la liste des documents à transmettre dès que possible par mail à enfancejeunesse@roannais-

agglomeration.fr :

- 1 fiche de renseignements par enfant (**à télécharger**)
- l'attestation d'assurance en cours (responsabilité civile)
- Un justificatif d'emploi (attestation employeur, fiche de paie, déclaration URSAFF...) pour les 2 parents ou 1 seul si famille monoparentale
- l'attestation de quotient familial en cours (justificatif CAF ou MSA ou derniers avis d'imposition des 2 parents)
- les vaccins à jour (enfants nés < 2018 : DT Polio / enfants nés en 2018 et après : les 11 vaccins obligatoires).
- Le "Savoir-nager" ou attestation sur l'honneur, document non obligatoire (pour que votre enfant puisse être dans le groupe des nageurs lors des sorties piscine)

Une fois le dossier complet, un mail est envoyé afin de créer le compte famille via la plateforme Millibase.net. **Les inscriptions se font ensuite en ligne.**

*** Familles déjà enregistrées depuis la rentrée de septembre :**

Retrouvez votre compte en **cliquant ici**.

Bon à savoir :



Passé le délai de la période d'inscription (voir tableau), nous ne prendrons aucune autre inscription ou modification. Le matériel d'activités, les repas, les goûters ainsi que les animateurs sont prévus en fonction du nombre d'enfants. Merci de votre compréhension.



Si vous n'êtes pas à jour de règlement, votre inscription sera mise en attente jusqu'au paiement de votre facture.

Les tarifs

2024

Mode de calcul

TARIFS HORAIRE

QF x 0,122%

Plancher

0,50€

Plafond

1,22€

Prix repas QF < 1500

3,12€

Prix repas QF > 1500

3,64€

Afin de calculer le montant de la prestation, voici la formule à appliquer : Quotient familial (QF) x « taux d'effort » x nombre d'heures de présence + prix du repas. Exemple : *J'ai un QF = 865 et je sais que mon enfant viendra 9h (de 8h30 à 17h30) QF 865 € x 0,122 % x 9h + 3,12€ = 12,62 € / jour*

Tarifs mini-camps :

Quotient familial (QF)	tarif journali
QF inférieur à 500	6,25 €
QF compris entre 501 et 700	6,50 €
QF compris entre 701 et 900	7,25 €
QF compris entre 901 et 1100	7,00 €
QF supérieur à 1101	7,50 €

Facturation et modes de paiement

Les factures sont établies et envoyées par mail après chaque période.

Les mercredis sont regroupés entre chaque période de vacances.

Le règlement est demandé à réception du mail.

Les modes de paiement :

- en ligne (avec PayZen) directement depuis votre compte Millibase
- en CB : à St Léger-sur-Roanne au 1er étage de la Mairie (lundi ou jeudi matin)
- par chèque : à l'ordre de Régie Service Familles et à déposer directement dans la boîte aux lettres ou par envoi postal à : Unité Enfance-Jeunesse, Place de la Mairie, 42155 St Léger-sur-Roanne)
- en ANCV (+ appoint en CB ou chèque uniquement)

Nous ne prenons pas d'espèces ni de chèques CESU.



TÉLÉCHARGER



Fiche de renseignements

176,2 KB



PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

1,6 KB



Règlement intérieur

303,8 KB



CONTACTS

Unité Enfance- Jeunesse



Place de la Mairie
42155 Saint Léger sur
Roanne



Courriel



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

toante

